

Public concerné

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre la démarche d'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP).

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances et outils pour réaliser l'évaluation des risques professionnels

Contenu de la formation

La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite.

- o La mise en œuvre de l'évaluation des risques.
- o Aspects réglementaires, principes généraux de prévention.
- o Méthodes, organisations, techniques
- o Mesures de prévention : en lien avec l'EvRP.

Actualisation et mise à jour de l'évaluation des risques.

Méthodes pédagogiques utilisées

Apports théoriques et pratiques
Exercices pratiques- Echanges-Retours d'expérience
Appui sur site en intersession

Durée

1 jour soit 8 heures

Validation

À l'issue de la formation, les participants reçoivent une attestation de fin de formation.